N°545

du 30 OCTOBRE 2012

Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi SOUZA

VOYAGES PRÉSIDENTIELS

L'opinion mal informée s'interroge souvent : mais pourquoi donc nos gouvernants et particulièrement nos présidents voyagent-ils si souvent ?

La réponse est pourtant simple.

La société moderne est une société internationale où tous les Etats se tiennent comme les morceaux d'un puzzle. Et pourtant, il y a dans cet univers solidaire des ajustements constants à opérer, des incendies à éteindre, des solidarités à renforcer.

Pour cela, les organisations régionales et internationales se sont développées: entre autres l'Union africaine ou la CEDEAO, l'OMS ou l'ONU, la Banque Mondiale ou le FMI. Ces institutions disposent d'une bureaucratie mais elles sont gouvernées par les Etats et requièrent donc la présence périodique des chefs d'Etat.

Par ailleurs, malgré l'existence des moyens de communication modernes comme le téléphone ou internet, rien ne remplace la chaleur du contact direct qui permet d'établir des relations confiantes ou de disperser les nuages qui obscurcissent l'horizon.

La scène internationale est un miroir du poids des Etats. A cet égard, la diplomatie de Faure Gnassingbé a rétabli l'image internationale du Togo au point que notre pays a été élu comme membre non permanent du conseil de sécurité et siège à l'ONU parmi les plus grands de la planète.

Les critiques diront que les chefs d'Etat feraient mieux de rester enfermés chez eux. C'est une idée absurde : s'il faut éviter les courants d'air, il est cependant nécessaire d'ouvrir portes et fenêtres des Etats pour s'enrichir de l'air frais extérieur.

P.3 **Dans le souci de montrer leur bonne foi dans l'amélioration des Droits de l'Homme au Togo**

Les autorités se préparent à défendre à Genève des avancées contre la pratique de la torture

P.7 Projet d'Appui aux Processus Electoraux

Les étudiants apprennent les droits de l'homme et la citoyenneté

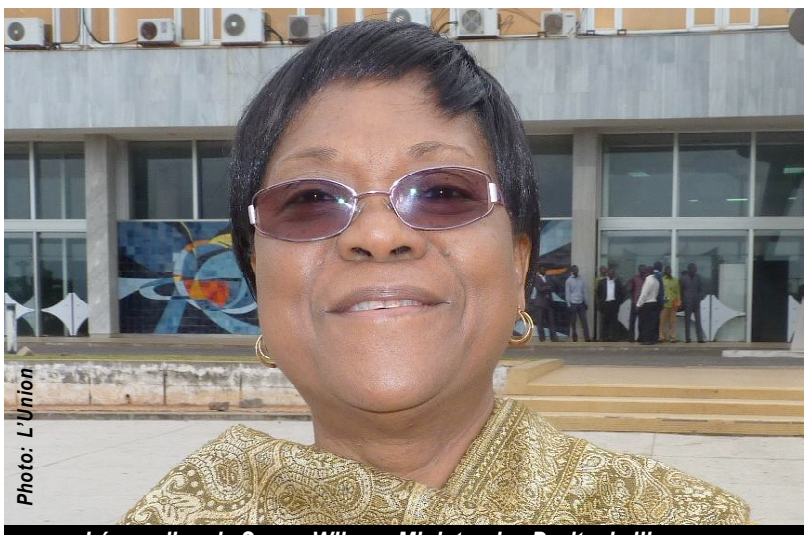

Photo: L'Union

Léonardina de Souza-Wilson, Ministre des Droits de l'homme

P.4 Coopération France-Togo

Une nouvelle enveloppe pour le Fonds social de développement

P.4 Réglementation du climat des affaires

Les détails qui améliorent le classement du Togo

P.3 Pour commencer à sortir de l'ornière

Le Togo veut lier le développement des compétences à la réussite de sa gouvernance

Prix: Togo, Bénin, Burkina: **250CFA** Zone CFA: **300 F** Europe et autres pays: **1 euro --- Abonnement:** Contacter **22 61 35 29** / **90 05 94 28**

Dans le souci de montrer leur bonne foi dans l'amélioration des Droits de l'Homme au Togo

Les autorités se préparent à défendre à Genève des avancées contre la pratique de la torture

Sylvestre D.

Les 12 et 13 novembre prochains, une délégation du Gouvernement togolais devra aller défendre à Genève, en Suisse, son second Rapport périodique sur la Convention contre la torture devant le Comité des Nations Unies contre la torture. Cet exercice répond de la Convention internationale contre la torture et autres peines ou traitements cruels inhumains ou dégradants conclue à New York le 10 décembre 1984, et dont le Togo est partie. Conformément à cet instrument, le Togo a présenté son rapport initial les 10 et 11 mai 2006 devant le Comité contre la torture. Et l'une des recommandations était que le pays présente un second rapport périodique deux ans plus tard, en décembre 2008. Ce à quoi le pays a failli, pour des raisons diverses officiellement invoquées. Mais il s'est finalement rattrapé en octobre 2010 et soumis au Comité, qui a fait ses observations. Reste la défense et les explications verbales dudit rapport, notamment en ce qui concerne ce que les gouvernants ont pu réaliser en termes de mise en œuvre de l'interdiction et l'élimination de la torture au Togo.

Officiellement, au ministère des Droits de l'homme, de la consolidation de la démocratie et de la formation civique de Léonardina de Souza-Wilson, on est confiants. On y parle d'«*avancées significatives*» enregistrées par le Togo «*en matière de bonnes pratiques*». Rien qu'en adhérant au projet mondial «Atlas de la torture», à l'instar de trois autres pays – Moldavie, Paraguay et Uruguay –, pour une durée de 15 mois, à compter de mai 2012, les autorités estiment afficher leur bonne volonté. Ce projet vise notamment à renforcer la prévention de la torture par des réformes institutionnelles et législatives ou la formation d'officiers de police, de juges et d'avocats dans le domaine de la prévention de la torture ; à favoriser un dialogue constructif entre les représentants de l'Etat et de la société civile pour encourager la confiance et la coopération en matière de lutte contre la torture ; ou encore à renforcer les capacités des organisations de la société civile à promouvoir et à plaider en faveur de mesures spécifiques pour la prévention de la torture et de mauvais traitements.

Deux missions du projet «Atlas de la torture» ont déjà visité le Togo, du 14 au 25 mai et du 29 au 30 août 2012. L'équipe du projet, conduite par le Professeur Manfred Nowak, ancien rapporteur des Nations Unies pour la lutte contre la torture, a relevé, en termes d'améliorations, l'abolition de la peine de mort au Togo en 2009, la ratification du protocole facultatif à la convention contre la torture en 2010, la professionnalisation de la police et de la gendarmerie, ou encore l'engagement démontré par le Togo aux Nations Unies et auprès de la communauté internationale de

Photo: L'Union

Léonardina de Souza-Wilson, Ministre des Droits de l'homme

résoudre les problèmes de torture et d'améliorer les conditions des détentions en prison. Par ailleurs, les gouvernants affirment avoir pris des mesures concernant l'interdiction des châtiments corporels, ouvert des lieux de détention aux organisations de promotion et de protection des droits de l'homme, créé l'inspection générale des services de sécurité pour contrôler le respect des délais de garde de vue ainsi que les méthodes interrogatoires respectant la dignité humaine.

Mais, en termes de contraintes, la crise du système pénitentiaire, les garanties pour la prévention de la torture, et l'impunité ont aussi retenu l'attention. Une feuille de route a été remise à ce sujet aux gouvernants togolais qui doit les amener, d'ici à juillet 2013, à revoir et renforcer notamment le mandat de la Commission nationale des droits de l'homme (Cndh) dotée d'une ligne de budget séparée. Il est aussi prévu le renforcement des clubs juridiques à Atakpamé, et Lomé, et ensuite Sokodé, Kara et Aného successivement. Il sera mis à jour le matériel pour les détenus pour répondre aux standards internationaux. Un atelier sera organisé pour valider le règlement interne et du régime pénitentiaire. Les commandants de groupements, de compagnies et de brigades seront plus outillés à l'interdiction absolue de la torture. Une ou deux autres visites du projet «Atlas de la torture» sont attendues entre février et mars 2013 pour constater l'application de la feuille de route. Tout compte fait, «*le gouvernement a réaffirmé sa volonté de faire du projet une réussite sur tous les plans avant son terme en juillet 2013, et sollicite les appuis techniques nécessaires pour acquérir les bonnes pratiques en matière de prévention et de lutte contre la torture au Togo …*», assure-t-on au ministère des Droits de l'homme.

Sur le plan pénitentiaire, l'engagement est pris de réduire la surpopulation carcérale de 50% à fin décembre 2012, d'instituer une inspection spéciale des prisons en vue de proposer des solutions appropriées de leur désengorgement. Un sujet autour duquel les juges répressifs devraient réfléchir. L'assainissement des prisons par la désinfection et la vidange des fosses seront systématiques, et les prisonniers malades consultés assorti de don de médicament.

Sur le plan normatif, il est brandi la retouche du code pénal et le code de procédure pénale qui sont en voie d'introduction en conseil des ministres. Particulièrement, le code pénal intègre l'ensemble des conventions signées et ratifiées, y compris celle portant sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Il est prévu également la sollicitation d'un médecin en début et en fin de procédure de garde à vue dans le code de procédure pénale, et les lieux de détention en matière de garde à vue, de détention préventive ou d'exécution de peines restent ouverts aux visites sous le contrôle de l'administration pénitentiaire. La police judiciaire sera réorganisée et reformée afin d'en faire une police plus technique et scientifique. Les avant-projets de loi relatifs à l'aide juridictionnelle et au régime pénitentiaire sont, eux, attendus incessamment au conseil des ministres. On compte enfin modifier la loi organique relative à la Commission nationale des droits de l'homme pour y loger systématiquement le mécanisme national de prévention de la torture.

Un chapelet de bonnes volontés dont l'application ne doit pas manquer d'améliorer véritablement la situation des droits de l'homme au Togo, et les rapports très tendus ces derniers temps entre l'Autorité et les associations de la société civile relatifs à des cas de torture dénoncés sur des détenus à l'Agence nationale des renseignements (Anr). Manifestement, c'est cet engagement qui amène à associer la société civile togolaise (Asvitto, ACAT, CACIT, APT…) aux démarches du Gouvernement. En rappel, dans ses observations préliminaires sur la copie du second rapport périodique du Togo, le Comité des Nations Unies contre la torture s'est préoccupé des sanctions prises à l'encontre des fonctionnaires mis en cause pour ces actes de torture et les suites données au rapport de la Commission des droits de l'homme, et des dispositions relatives à la réparation de l'erreur judiciaire, notamment l'intégration des dispositions relatives à l'irrecevabilité des éléments de preuve obtenus par torture.

VERBATIM *Par Eric J.*

Rapport de forces

Tout le monde suit avec beaucoup d'attention les dernières évolutions de l'actualité politique au Togo dominée par les préparatifs des élections législatives prochaines. Force est de constater que tous les états-majors des partis politiques actifs dans le pays se mobilisent pour ce scrutin crucial pour l'instauration de la démocratie au Togo.

En 2007, les élections législatives qui ont vu l'entrée au parlement de partis politiques d'opposition, en l'occurrence l'Union des forces de changement, Ufc, et le Comité d'action pour le renouveau, Car, ont été appréciées par la communauté internationale et l'opinion nationale. Elles étaient taxées de crédibles, de transparentes et équitables. Même si certains partis politiques d'opposition avaient relevé des manquements. En toute évidence, ces élections n'avaient pas été aussi parfaites sur toute la ligne du moment où l'apprentissage démocratique dans notre pays n'a pas encore atteint le bon niveau. C'est ainsi que l'Union européenne a fait des recommandations pour améliorer l'organisation des scrutins par le cadre électoral.

Le gouvernement togolais a proposé un code électoral en concert avec quelques associations de la société civile et certains partis politiques qui ont accepté aller en discussion avec lui dans le cadre du Cpdc (cadre permanant de dialogue et de concertation) reformé ou rénové. Il a aussi proposé un nouveau découpage électoral en se basant sur les critères démographiques et géographiques. Des voix se sont tout de suite élevées pour dénoncer cette amélioration du cadre électoral supposée unilatérale ou non concertée. Dans sa volonté de joindre tout le monde au processus électoral, le gouvernement a alors initié d'autres dialogues qui, malheureusement, n'ont pas abouti, ou carrément n'ont pas trouvé d'interlocuteurs.

Après des tentatives de rapprochement, l'opposition s'est confinée dans des préalables avant toute discussion avec le régime en place. Oubliant que le temps joue contre nous tous et qu'il faut renouveler l'Assemblée sortante, malgré le fait que la loi indique qu'elle reste en place jusqu'à l'installation de la nouvelle.

Dans ces conditions, l'autorité prend ses responsabilités en mettant en place les institutions devant conduire les prochaines élections dont surtout la Commission électorale nationale indépendante, Ceni. Cela a fait sortir les partis d'opposition de leur gond. Et des déclarations fusent de partout du côté de l'opposition. De façon générale, tout le monde parle désormais d'un dialogue pour améliorer le cadre électoral. Une bonne approche qui est mal interprétée par des soutiens aux leaders politiques.

Certains estiment que l'opposition menace de bloquer le processus électoral. D'autres annoncent qu'il n'y aura pas d'élection si le pouvoir en place ne va pas en concertation avec l'opposition. Comme l'a demandé un observateur, «*de quels moyens disposent-ils pour arrêter le processus en cours ?*» En réalité, il s'agit d'un rapport de forces dont l'opposition est défavorisée, du fait tout simplement qu'elle a eu toutes les occasions pour poser ses problèmes. Et pour remettre les pendules à l'heure, il lui faudra se retrouver à l'Assemblée pour effectuer les réformes constitutionnelles et institutionnelles qui lui tiennent tant à cœur.

Pour commencer à sortir de l'ornière

Le Togo veut lier le développement des compétences à la réussite de sa gouvernance

Par le passé, au Togo, des démarches et initiatives ont été prises pour lancer le développement. A l'instar de bien d'autres pays d'Afrique. C'est l'histoire rebaptisée des plans quinquennaux, des plans d'ajustement structurel, des programmes d'actions prioritaires, des programmes d'investissements publics, du document de stratégie de réduction de la pauvreté…et aujourd'hui de la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi. Mais on en est toujours là à rechercher le bon pied d'appui. Bref, ça n'avance pas. Exemple du Togo où le budget d'investissement se consomme à peine à 20%. A en croire, le Directeur exécutif du Centre Autonome de Renforcement des Capacités pour le Développement au Togo (CADERDT), Pr Kako Nubukpo, beaucoup a été fait dans la conception et la mise en œuvre des projets et programmes, mais il reste à en assurer le suivi-évaluation. C'est ce qui pourra réorienter la conception des politiques et des méthodes de développement des capacités. Il est donc acquis : les résultats sont en-deçà des attentes. D'où la prise de conscience pour y réfléchir, surtout qu'on s'accorde à poser le problème de la disponibilité des ressources humaines et matérielles et leur gestion efficiente, et à reconnaître que le Togolais a perdu les valeurs de la ponctualité, de la rigueur, du travail bien fait, etc.

Il faut donc revisiter les compétences nationales. Le consultant national Ekoué Assiongbon a été commis par le NEPAD à cette fin. Il fait le constat de "pas satisfaisant" à "moyennement satisfaisant" sur ce qu'il a vu dans l'administration togolaise. "Il est important de voir dans la pratique ce qui est fait des capacités et de dire quelles sont les révisions à apporter, car le développement des capacités va bien au-delà des activités de formation, d'appuis financiers et de conseils de réorientation des politiques", a-t-il souligné. Le rapport provisoire de son travail sur le développement des capacités au Togo a été soumis à validation lors d'un atelier le 25

Bambah Djerkbary, Directeur Général de la Planification

octobre 2012 à Lomé. Le développement des capacités s'identifiant à la construction des capacités, car les capacités doivent exister avant leur renforcement. Beaucoup reste à faire pour que les politiques actuelles n'échouent pas exactement comme les précédentes.

La démarche aboutira à agir sur les hommes. "L'homme est objet de développement. Il en est aussi le sujet, le sujet capable, c'est-à-dire apte à faire, à bien faire et aussi comprendre, bien comprendre et agir d'une manière adéquate. Le développement, le vrai développement sera à ce prix. C'est dire que sans capacité, la réalisation des objectifs de développement ne peut être effective", a fait remarquer Quashie Komlavi, le Secrétaire général du ministère de la Planification. Mais, avant de décoller, c'est dire que "nous devons aujourd'hui partir du langage d'action au langage de changement à travers une transformation de nos habitudes, de nos capacités, de notre savoir-faire et savoir-faire faire pour pouvoir accompagner le Togo à franchir le cap de pays émergent, avec la mise en œuvre de notre stratégie de développement axée sur la croissance accélérée pour la promotion de l'emploi et de la réduction de la pauvreté", selon les mots du Directeur général de la Planification, Bambah Djerkbary, à

suite à la page 4

Coopération France-Togo

Une nouvelle enveloppe pour le Fonds social de développement

Jean Afolabi

Elliott Ohin, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération

Le ministre Elliott Ohin des Affaires étrangère et de la coopération et Nicolas Warnery, ambassadeur de France au Togo, ont signé le lundi 29 octobre 2012 un protocole d'accord mettant en place une nouvelle enveloppe du Fonds social de développement (Fsd). Le FSD, qui a été lancé au Togo en 1996, est le principal outil d'appui à la société civile togolaise dont dispose l'ambassade de France. Mis en œuvre par le Service de coopération et d'action culturelle (Scac), il permet de financer des projets de développement social portés par des acteurs de la société civile. Il vise par ailleurs à améliorer les conditions de vie des populations défavorisées, tout en promouvant des actions innovantes et en professionnalisant l'action des associations et des communautés bénéficiaires, indique un communiqué officiel.

De 1996 à 2011, huit enveloppes de crédits FSD ont été adoptées et mises en œuvre au Togo, pour un total de 8,31 millions d'euros, soit plus de 5,4 milliards de francs Cfa. En 2012, un appel à projets a été lancé pour la première fois par le SCAC, afin de recueillir largement les propositions d'actions à soutenir dans le cadre du FSD.

D'un montant de 400 000 euros pour la période 2013-2014 (262 382 800 de francs), la nouvelle enveloppe FSD va permettre de financer 18 projets portés par des associations sur l'ensemble du territoire togolais. Ceux-ci s'inscriront dans de véritables processus de développement local au sein desquels les habitants des zones concernées seront amenés à s'impliquer. Enfin, tout en poursuivant des objectifs de lutte contre la pauvreté, ces projets s'inscriront dans différents champs d'action, dont la mise en valeur du patrimoine et la préservation de l'environnement.

Le projet EPTT passé en revue

Plusieurs projets français financés dans les régions Maritime, des Plateaux et des Savanes ont été visités du 15 au 19 octobre 2012 par des officiels français notamment de l'ambassade et de l'Agence française de développement (Afd). La délégation a inauguré des infrastructures éducatives nouvellement construites du projet Education Pour Tous au Togo (EPTT) soutenu par l'AFD depuis 2008 : deux nouvelles Ecole Normales d'Instituteurs (ENI) à Tabligbo et à Dapaong, un nouveau centre de ressources multimédia de l'ENI de Notsé. Le projet EPTT financé par l'AFD à hauteur de 10 millions d'euros, soit 6,55 milliards de francs Cfa, vise à accroître l'accès, la qualité et le pilotage de l'enseignement primaire au Togo, indique un communiqué.

La tournée a aussi été l'occasion de rencontrer les ONG actives dans la région des Savanes (représentant de la FODES) et de visiter plusieurs projets d'ordre humanitaire. Les rencontres avec les acteurs locaux de ces projets ont permis de mesurer les attentes des partenaires locaux et l'impact de l'appui français à certains de ces projets. L'ambassadeur a visité le Centre de Développement Agricole et Artisanal de Cinkassé, le Centre de Formation Rurale de Tami, l'hôpital pédiatrique et l'orphelinat " Vivre dans l'espérance " de Dapaong, et la Communauté du Puits de Jacob à Sokodé.

Réglementation du climat des affaires

Les détails qui améliorent le classement du Togo

C'est acquis. Le Togo a amélioré son classement mondial dans le Rapport Doing Business 2013 rendu public le 23 octobre dernier. Le pays a facilité la création d'entreprise, en réduisant les frais d'enregistrement, en améliorant les processus de traitement au guichet unique pour l'enregistrement des entreprises et en replaçant l'exigence d'une copie du casier judicaire des fondateurs par une déclaration sur l'honneur au moment de l'enregistrement de l'entreprise. Des réformes qui lui ont permis de passer de la 162ème place sur 183 pays (Doing Business 2012) au 156ème rang sur 185 pays (Doing Business 2013). Le Togo occupe désormais le 3ème rang sur les 8 pays de l'UEMOA. Le Doing Business dans les Etats membres de l'OHADA 2012 le plaçait 8ème, devancé par le Mali (1er) et le Burkina Faso (2ème).

Dans les détails, entre le classement 2012 et celui de 2013, le volet "Création d'entreprise" est passé du 175ème au 164ème (variation de +11), le volet "Octroi de permis de construire" du 139ème au 137ème (variation de +2), le volet "Raccordement à l'électricité" du 91ème au 89ème (variation de +2), le volet "Transfert de propriété" du 163ème au 160ème (variation de +3), le volet "Commerce transfrontalier" du 103ème au 101ème (variation de +2), le volet "Règlement de l'insolvabilité" du 97ème au 96ème (variation de +1). Alors que le secteur "Obtention de prêts" a chuté du 127ème au 129ème (variation de -2), le secteur "Protection des investisseurs" du 147ème au 150ème (variation de -3) et le secteur "Paiements des impôts" du 163ème au 167ème (variation de -4). Enfin, rien n'a bougé pour l'"Exécution des contrats" : 157ème. Contre, dans le rapport 2011 : "Création d'entreprise" (169ème), "Octroi de permis de construire" (152ème), "Transfert de propriété" (158ème), "Obtention de prêts" (152ème), "Protection des investisseurs" (147ème), "Paiement des impôts" (157ème), "Commerce transfrontalier" (93ème), "Exécution des contrats" (151ème) et "Règlement de l'insolvabilité" (84ème).

Cette année, Doing Business qui n'a donc pas dérogé aux 10 principaux indicateurs, a pour thème : "Des réglementations intelligentes pour les petites et moyennes entreprises". En collectant et en analysant des données quantitatives détaillées pour comparer les cadres réglementaires applicables aux entreprises du monde entier au fil du temps, Doing Business (dont le premier rapport a été publié en 2004) encourage la concurrence entre les économies pour la mise en place d'une réglementation des affaires efficace. Il propose également des points de comparaison mesurables pour réformer, et offre une source documentaire pour les universitaires, les journalistes, les chercheurs du secteur privé et d'autres personnes s'intéressant au climat des affaires dans les économies du monde entier. En 2013, 17 économies d'Afrique subsaharienne se trouvent parmi les 50 économies qui ont le plus amélioré leur environnement des affaires pour les entreprises locales depuis 2005. Parmi les économies africaines qui se sont le plus améliorées depuis 2005 se trouvent le Rwanda, le Burkina Faso, le Mali, la Sierra Leone, le Ghana, le Burundi, la Guinée-Bissau, le Sénégal, l'Angola, Maurice, Madagascar, le Mozambique, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Niger, le Nigeria, Sao Tomé-et-Principe. Pourtant, malgré ces avancées, beaucoup reste à faire pour permettre aux économies africaines de bâtir un secteur privé robuste et compétitif.

Pour commencer à sortir de l'ornière

Le Togo veut lier le développement des compétences à la réussite de sa gouvernance

suite de la page 3

l'endroit de l'assistance des commis de l'administration publique, des délégués du secteur privé et des associations/ONG. Et d'insister : "sans développement de compétence, il n'y a pas de gouvernance, et sans gouvernance, il n'y a pas de développement, alors faisons ensemble, allons ensemble, réfléchissons ensemble pour une transformation profonde de notre société vers un développement durable".

En rappel, le Togo s'est déjà exécuté en rendant opérationnel courant 2011 le Centre Autonome de Renforcement des Capacités pour le Développement au Togo (CADERDT). Il entend ainsi renforcer ses cadres sur place. Le CADERDT, œuvre du partenariat entre le Togo et la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF), assiste le public à travers des études pour orienter l'Exécutif dans les prises de décision, le secteur privé pour en faire un moteur de la croissance, et la société civile par la promotion du dialogue dans son action de veille et son rôle de moteur de la croissance. Il renforce l'expertise nationale en matière de formulation d'analyse, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques économiques et des programmes de développement. Tout ceci s'inscrit dans la dynamique du Cadre stratégique de développement des capacités approuvé en février 2010 par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine. Le Togo, à l'instar de douze autres pays d'Afrique, présente le document national de développement des capacités avant la fin 2012.

Amélioration du climat des affaires

L'OHADA appuyée par la Banque mondiale

L'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada) active dans 17 pays africains a reçu de le Banque mondiale un budget de 15 millions de dollars, environ 7,5 milliards de francs Cfa, afin de mener des actions en faveur de l'amélioration du climat des affaires. "Ce don permettra de renforcer les capacités du Secrétariat permanent de l'OHADA pour qu'il améliore son efficacité dans ses missions d'appui aux réformes touchant le climat de l'investissement; notamment la création d'entreprise à travers la simplification des procédures et réduction des frais, la gestion du registre des sociétés tenu par les greffes, en l'occurrence le registre du commerce et du crédit immobilier", a déclaré Gregor Binket, directeur des Opérations de la Banque mondiale pour le Cameroun.

L'Ecole régionale supérieure de la magistrature et la Cour commune de justice et d'arbitrage de l'Ohada devraient également bénéficier de cet appui financier. L'Organisation regroupe : le Cameroun, le Gabon, la République centrafricaine, le Tchad, la République démocratique du Congo (RDC), le Congo, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Togo, le Niger, le Sénégal, la Guinée-Bissau, le Burkina Faso, la Guinée équatoriale, les Comores et la Guinée.

FOOTBALL/CAN

Emmanuel Adebayor:"aller aussi loin que possible lors de cette CAN"

Pour sa première sortie médiatique depuis le tirage au sort de la CAN 2013, le capitaine des Eperviers du Togo, Emmanuel Adebayor, a répondu aux questions de Radio Fréquence 1 (une chaine privée de Lomé). Très motivé à l'idée de disputer sa troisième CAN (après 2002 et 2006), l'attaquant de Tottenham affiche une sérénité sans faille malgré les gros poids lourds présents dans le groupe des Eperviers.

"*Ma motivation reste intacte. Je suis content de tomber sur la Côte d'Ivoire. C'est la première fois que je vais disputer un match de haut niveau avec de tels joueurs. Je suis super focalisé sur l'enjeu*", a confié Adebayor.

La principale raison des mauvaises performances du Togo aux compétitions continentales reste la préparation. Du coup, l'ancien Monégasque estime que si les autorités locales s'y prennent mieux que les fois antérieures, le Togo est capable de surprendre en Afrique du Sud.

"*Le plus important est de mieux nous organiser et de préparer avec entrain cette compétition. Il faut que le gouvernement puisse régler au plus vite les problèmes de primes et autres avant le début du regroupement. Contre le Gabon, la préparation n'a pas été mal et on a vu le résultat* ", a-t-il déclaré.

L'ambition du joueur est toujours de passer le premier tour de la compétition. " *La Tunisie et l'Algérie sont de très bonnes équipes, mais j'ai confiance en mon groupe. Nous pratiquons un très bon football depuis un moment et je crois qu'on a les moyens de les inquiéter. Mon objectif reste le même : aller aussi loin que possible lors de cette CAN* ", a conclu Adebayor.

Source: africatopsports.com

CAN 2013 : Remplir les stades, souci principal des organisateurs

Au lendemain du tirage au sort de la CAN Orange " Afrique du Sud 2013 le secrétaire-général de la CAF, Hicham El Amrani et le directeur général du Comité local d'organisation, Mvuzo Mbebe, ont tenu une conférence de presse commune au cours de laquelle ils se sont pliés au jeu des questions et réponses.

Après avoir dit leur grande satisfaction du déroulement de la cérémonie de Durban à laquelle assistaient le Chef de l'Etat sud africain, M. Jacob Zuma, et le Président de la CAF, M.Issa Hayatou, les deux conférenciers ont révélé que leur souci majeur concernait le niveau d'audience dans les stades

"*Notre principal objectif est de remplir tous les stades", a déclaré Hicham ElAmrani. "C'est notre priorité absolue* ", a-t-il insisté. " *Nous avons commencé la commercialisation des billets, et nous avons en vendu plus de 20 000 avant même le tirage de mercredi. Maintenant que les groupes ont été définis, la vente va s'accélérer* ". D'autant que comme l'a indiquéMvuzo Mbebe, un effort a été réalisé sur les prix. Ils s'échelonneront de 4 à 25 $. "*Ce sont des prix abordables, a-t-il affirmé, et nous avons toutes les raisons de croire que nous aurons des stades bondés* ".

"*Quand nous avons ouvert le processus de billetterie mois dernier, a-t-il ajouté, notre objectif était de vendre 10 000 billets avant le tirage au sort. Nous avons écoulé le double. Cela montre qu'il ya un énorme intérêt pour la Coupe des Nations* ".

L'objectif fixé par les organisateurs est de vendre 75% des billets à la fin du mois de décembre. "Nous attendons maintenant les supporters des autres pays, adit le secrétaire-général de la CAF. " *Ils connaissent le programme de leurs équipes et savent où et quand ils devront se rendre dans les différents sites de compétition* ". Concernant les conditions d'hébergement, tout a été fait pour mettre les seize équipes dans les meilleures conditions à proximité des stades où ils auront à évoluer. Et dès jeudi, chaque délégation a pu se rendre sur place afin de faire un tour complet des différentes installations qui leur sont proposées à Durban, Mbombela, Rustenburg et Port-Elizabeth.

Interrogé sur l'utilisation de la technologie goal-line, Hicham El Amrani a répondu qu'elle ne serait pas mise en place pour la CAN Orange 2013. "Nous devons attendre que la Fifa ait évalué le processus avant que nous puissions le mettre en œuvre. Si tout va bien, ce sera pour la prochaine édition en 2015 au Maroc ".

Enfin le secrétaire-général de la CAF a rappelé que la dotation au vainqueur serait en 2013 de 1,5 millions US $.

FIFA Ballon d'Or : les 23 nominés sont connus !

En attendant de savoir qui seront les trois finalistes du FIFA Ballon d'Or, France Football vient de dévoiler les noms des 23 joueurs présélectionnés.

Le 29 novembre prochain à São Paulo seront dévoilés les noms des trois joueurs finalistes du concours du FIFA Ballon d'Or. Mais d'ici là, vingt autres peuvent encore rêver de succéder au triple vainqueur consécutif de l'épreuve, l'Argentin Lionel Messi. France Football vient en effet de publier la liste des 23 présélectionnés. Une liste qui fait, sans surprise, la part belle aux deux géants d'Espagne, le Real Madrid et le FC Barcelone.

Sur les 23 concurrents, 11 sont Merengues ou Blaugrana, mais pour une fois, c'est la Casa Blanca qui prend l'avantage sur son rival catalan avec 6 nominés (Benzema, Casillas, Özil, Alonso, Ronaldo, Ramos) contre 5 (Messi, Xavi, Iniesta, Busquets, Piqué). La Liga reste néanmoins le championnat le plus en vue avec 12 participants. Sacré champion d'Angleterre, Manchester City est le troisième club le plus représenté et complète le podium avec 3 Citizens (Agüero, Touré, Balotelli). Comme prévu, les principaux favoris (Messi, Ronaldo, Casillas, Falcao, Iniesta, Xavi) sont bel et bien présents.

Tout comme les joueurs ayant profité de leur bon Euro pour s'inviter à la cérémonie (Pirlo, Balotelli entre autres) ou les serial buteurs (Van Persie, Rooney, Neymar, Falcao, Agüero) qui permettent au Paris Saint-Germain d'aligner un joueur en la personne de Zlatan Ibrahimovic. Enfin, côté français, seul l'attaquant du Real Madrid Karim Benzema figure au palmarès, pas de trace d'un Franck Ribéry sacré vice-champion d'Europe avec le Bayern Munich.

FOOTBALL/

Mlapa frappe un grand coup en Europa League

L'attaquant du Borussia Mönchengladbach Peniel Mlapa a assommé l'OM d'une frappe de mule, jeudi, en match comptant pour l'Europa League. A 21 ans, le Germano-Togolais ouvre ainsi une nouvelle page de sa carrière. Le doute n'est plus permis, Peniel Mlapa est bien de retour à son meilleur niveau. A peine entré en jeu, jeudi en Europa League, l'attaquant du Borussia Mönchengladbach a marqué le but du break, terrassant l'Olympique de Marseille d'une frappe canon des 20 mètres. Transféré cet été avec l'espoir de relancer sa carrière, enlisée à Hoffenheim, le Germano-Togolais de 21 ans s'était blessé, laissant craindre une autre saison galère. La page semble bien tournée. "*J'étais un peu impatient d'être utilisé après mon retour de blessure. Mais l'entraîneur a toujours parlé de moi, et m'avait assuré que j'aurais ma chance… J'ai montré que j'avais retrouvé ma vivacité et mon rythme*", a déclaré Mlapa, heureux, sur le site officiel de son équipe. Convoqué en 2009 avec les Eperviers du Togo, l'intéressé avait décliné la sélection. Celui qui est apparu à plusieurs reprises avec la Nationalmannschaft Espoirs peut-il aujourd'hui changer d'avis ? L'avenir (proche) le dira.

Espagne: Messi, une machine à marquer des buts

Auteur d'un doublé hier face au Rayo Vallecano (5-0), Lionel Messi est bien parti pour dépasser une légende du football, le roi Pelé.

Ces derniers temps, écrire un papier sur Lionel Messi consiste à faire une mise à jour (assez fréquente) de ses statistiques. Car au fil des semaines, le prodige argentin du FC Barcelone ne cesse de faire trembler les filets et de titiller les légendes du football. Hier, le triple Ballon d'Or s'est à nouveau distingué en marquant un doublé contre la modeste équipe du Rayo Vallecano. Résultat : le Barça reste leader de la Liga et met encore plus de pression sur un Real Madrid relégué à onze longueurs et qui affronte Majorque ce soir.

Personnellement, Messi s'est donc offert ses 300es et 301es buts depuis qu'il est joueur professionnel. Un constat hallucinant pour un attaquant de seulement 25 ans. Mais ce n'est pas tout. La machine à marquer catalane a consolidé sa place de Pichichi avec 13 réalisations inscrites en 9 matches, soit déjà trois de plus que son total de l'an passé à la même époque. De bon augure quand on sait que la saison passée Messi a fini avec 50 buts…

Devenu le dixième meilleur marqueur de l'histoire de la Liga avec 182 buts, Messi est également à deux petits buts de battre le record de Pelé de 75 réalisations inscrites en une année civile. Avec 73 buts, l'Argentin fera de ce record une formalité, et ce, dès le match suivant s'il le désire. Mais comme à son habitude, le n° 10 du Barça n'a pas l'intention d'en faire grand bruit. «*Le plus important n'est pas de dépasser Pelé mais de gagner ce match dans un stade compliqué.*»

Les condoléances de Sepp Blatter

Le football togolais est en deuil et avec lui, toute la famille du football mondial, après la disparition d'Affoh Korké, l'une des têtes pensantes du football national, impliqué depuis des années dans le développement de la discipline au Togo.

Décédé des suites d'une longue maladie, il laisse un grand vide dans le paysage du sport togolais et dans les bureaux de la Fédération Togolaise de Football, où il occupait de nombreuses fonctions. "*C'est avec tristesse que j'ai appris le décès de Monsieur Affoh Korké, membre du Bureau Exécutif de votre Fédération, Président de la Commission d'Organisation des Compétitions, et Vice-Président de la Commission du Football des Jeunes, du Beach Soccer et du Futsal*", s'est ému le Président de la FIFA, Joseph S. Blatter, dans une lettre de condoléances adressée à M. Gabriel Ameyi, son homologue de la fédération togolaise.

"*Permettez-moi, au nom de la grande famille du football international et en mon nom propre, de vous adresser, ainsi qu'à la Fédération Togolaise de Football, mes condoléances les plus sincères*", a ajouté le Président Blatter.

Pour sa part, M. Ameyi regrette le départ prématuré de ce fidèle serviteur du football togolais ce mardi 23 octobre 2012 à Lomé, l'âge de 42 ans seulement. "*M. Affo était un membre exemplaire qui a rendu d'énormes services au football togolais*", a-t-il commenté. "*Son décès laisse un grand vide.*"

Barça : Messi se rapproche de Pelé

Auteur d'un nouveau doublé lors du large succès du Barça sur la pelouse du Rayo Vallecano (0-5), samedi, à l'occasion de la 9e journée de Liga, Lionel Messi continue d'affoler les compteurs. L'Argentin, qui a dépassé la barre des 300 buts inscrits en matchs officielles depuis le début de sa carrière désormais, se rapproche un peu plus du record de buts marqués sur une année civile. Avec 73 réalisations en 2012, Messi n'est qu'à deux réalisations de Pelé (75 buts en 1959). Il lui faudra toutefois carburer pour battre la marque de Gerd Müller (85 buts en 1972). Il reste treize matches à l'attaquant du Barça d'ici la fin de l'année pour espérer battre ce record : huit de Liga , trois de Ligue des Champions et deux de Coupe du Roi.

REPERES

Un pont mixte acier-béton sur la rivière Kpinzindè

Le préfet de la Kozah, col. Bakali Hèmou Badibawu a effectué, le mercredi 24 octobre, une visite sur le chantier de construction du pont mixte acier-béton qui enjambe la rivière Kpinzindè, afin de s'assurer du déroulement des travaux, après la visite surprise de mise en garde du ministre des Travaux publics le 19 septembre, suite à leur interruption injustifiée. Sur le chantier, le préfet a été rassuré non seulement de la reprise, mais aussi de l'avancée des travaux. Il exprimé sa satisfaction pour le déroulement rapide des travaux et gardé espoir que tout s'accomplira dans le nouveau délai. Il a demandé à la population d'être patiente et d'accompagner les ouvriers sur le chantier à bien mener les activités afin que ce pont puisse être réalisé dans le délai prescrit. Le chef du canton de Kpinzindè, Sama Batcharo, confiant, a indiqué qu'il n'y a plus d'inquiétude à se faire sur le bon déroulement des travaux qui prendront fin, selon lui, dans un délai très court. Le chef chantier de l'entreprise GER, Nassirou Salifou a également convié la population à un peu de patience, précisant que le plus difficile c'est le montage métallique du pont qui sera bientôt achevé. Les travaux de construction de ce pont mixte béton-acier, démarrés depuis novembre 2010, étaient prévus pour durer six mois. Mais leur lenteur a obligé le ministre des Travaux publics, Ninsao Gnonfam à intervenir pour les relancer en mettant en garde l'entrepreneur.

Rapport national sur le développement des capacités

Un atelier de validation du premier rapport national sur le développement des capacités a réuni le jeudi 25 octobre à Lomé les représentants des Organisations internationales, de la société civile et ceux du secteur privé.

Il a été initié par le ministère chargé de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire en collaboration avec le NEPAD, le CADERT, et le PNUD. Douze pays africains s'adonneront à cet exercice dans le Cadre Stratégique de Développement des Capacités (CSDC) qu'ils ont approuvé en février 2005. Le programme national togolais de renforcement des capacités a été élaboré en octobre 2005. L'atelier a présenté la version provisoire du rapport sur le développement des capacités réalisée à l'échelle nationale. Les séminaristes ont discuté des potentialités et des ressources à déployer ainsi que des mécanismes pour atteindre les objectifs visés. La rencontre a aussi permis d'échanger sur les forces et les faiblesses, ainsi que les opportunités relatives aux capacités. Au cours des assises les participants ont amendé et apporté des améliorations au rapport. Le document a été réalisé suivant six piliers et a mis l'accent sur la transformation au niveau des dirigeants, les acteurs de la société civile, l'offre du service public et la demande de la population. L'évaluation du rapport a permis de remarquer que le Togo progresse en matière de conceptions, de planification, de programmes et projets de développement des capacités. Le directeur de CADERT, Kako Nubukpo, a fait remarquer que le budget voté pour l'exécution des travaux est de 290 milliards de francs CFA pour l'année 2012, mais seuls 80 milliards ont été décaissés. Il a par ailleurs ajouté que son institution œuvre pour que le gouvernement, les Organisations de la Société Civile (OSC) et les secteurs privés deviennent de réels moteurs de croissance.

Le nouveau code électoral par le M 150

Le Mouvement M 150 a formé une quarantaine de journalistes des médias publics et privés sur les principales dispositions du nouveau code électoral adopté en mai 2012 au cours d'un atelier tenu le samedi 27 octobre à Lomé. Cette rencontre qui se déroulera également dans les cinq régions du pays s'inscrit dans le cadre des actions du M150 pour contribuer à la sensibilisation et à la vulgarisation des textes fondamentaux afin de faciliter leur appropriation par les citoyens. Elle a permis d'instruire davantage les professionnels des médias appelés a relayer l'information auprès des populations sur le cadre, les principales dispositions et les innovations de ce nouveau code dans la perspective des prochaines élections législatives. La finalité est d'amener la presse à mieux sensibiliser et expliquer ce texte aux populations et aux acteurs politiques pour éviter de mauvaises compréhensions ou interprétations qui provoquent des tensions à l'orée ou au cours des consultations électorales. Les participants ont suivi trois communications. La première sur les "Nouvelles dispositions du code électoral: ce qui va changer" présentée par M. Jean Adolehoume, consultant international, a permis de préciser les grandes modifications apportées par l'Assemblée nationale et qui tiennent compte des recommandations issues des scrutins antérieurs et des différents cadres de dialogue. Le deuxième exposé relatif aux "Structures de gestion de la consultation électorale" animé par M. Kasséré Afo-Abi, Dr en Droit Public, Assistant à l'Université de Lomé (UL) a défini le rôle et le fonctionnement des différentes structures intervenant dans le processus notamment la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), ses démembrements et la Cour Constitutionnelle. Dans la troisième communication sur " Elections des députés: mode d'emplois", M. Max Kuakuvi, Dr en Droit Public, Assistant à l'UL, a abordé entre autres les questions de la composition, du mode d'élection et de la durée du mandat des députés, les conditions d'inéligibilité, les incompatibilités et la déclaration de candidature. Le deuxième vice-président de la Haute Autorité de l'Audio-Visuelle et de la Communication (HAAC), Donko Balogou a félicité les organisateurs pour cette initiative et leur engagement en vue d'assurer aux citoyens une meilleure connaissance des textes fondamentaux du pays. Il a exhorté les Hommes de médias à s'approprier ce nouveau code et à œuvrer à sa compréhension et à sa vulgarisation pour la réussite des prochaines élections. Il a réitéré la disponibilité de son institution à accompagner de pareilles initiatives qui, selon lui, concourent à la préservation de la paix et de la cohésion nationale. Pour le coordonnateur général du M150, Basile Agboh leur mouvement s'est engagé a informé suffisamment les citoyens sur les lois du pays dans le souci d'endiguer "la plaie de l'ignorance" qui, d'après lui, contribue à créer des tensions.

Cinéma

Du rouge sur la croix sur TVT 2 ce mardi 30 octobre

Un grand film épique sur la création du mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge passera ce mardi sur la chaîne TV2. De l'émotion, de la passion: une grande aventure ! Idéaliste et romantique, humaniste et visionnaire, le Suisse Henry Dunant a mené un combat insensé pour convaincre les Etats d'autoriser une société de secours qui soignerait les soldats blessés au champ de bataille, quelle que soit leur nationalité. La volonté farouche de ce conquérant de l'impossible, premier Prix Nobel de la Paix, est à l'origine de la fondation de la Croix-Rouge. Adaptation libre de la vie d'Henry Dunant, ce film, porté par le souffle de la passion qui a toujours animé ce héros du XIXe siècle résolument moderne, est traité comme une épopée.

Synopsis. 1848. Henry Dunant, un jeune homme issu de la bonne société genevoise, occupe son premier emploi en Algérie où il gère les fonds investis par la société de Monsieur Bourg-Thibourg. Fidèle à l'esprit d'ouverture et de tolérance qu'il prône depuis l'adolescence, Henry prend fait et cause pour l'amélioration des conditions de vie des indigènes.

Pour régler le problème crucial de la sécheresse, il faut construire un barrage et comme il ne parvient pas à obtenir les autorisations de l'administration coloniale, il ira voir directement l'empereur. Et peu importe que Napoléon III soit en guerre contre les Autrichiens, Henry ira où il se trouve. Sur le champ de bataille. En arrivant à Solferino son destin bascule. Il découvre avec horreur les insupportables atrocités de la guerre, les milliers de blessés abandonnés par les troupes. Non seulement il retrousse ses manches et tente d'organiser les premiers secours, mais il se fait suffisamment convaincant pour que les blessés, autrichiens comme français, soient soignés par les médecins et chirurgiens prisonniers de guerre.

Ainsi naît sa grande idée, le but pour lequel il ne cessera de se

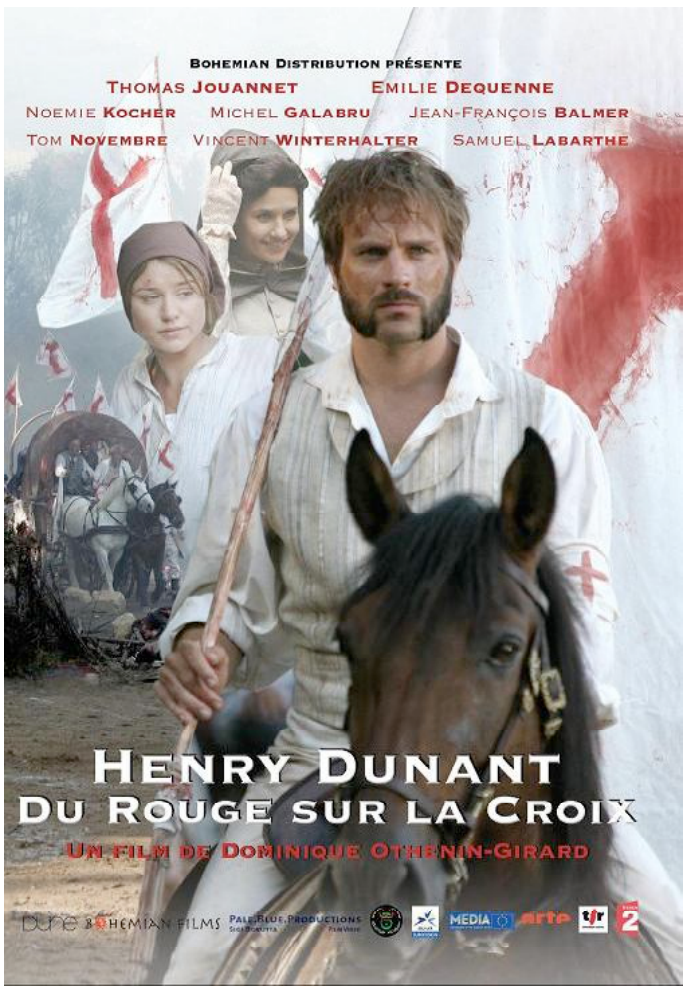

battre, seul contre tous, contre toutes les menaces : obtenir la neutralité des blessés et du personnel soignant. En se risquant à traverser les lignes ennemies pour tenter de rapatrier les blessés à l'arrière, il crée le symbole mondialement connu aujourd'hui : avec le sang des blessés, il trace une croix rouge sur des drapeaux blancs. C'est de la volonté, de l'audace et de la conviction de cet homme que naîtra la Convention internationale de la Croix-Rouge. Dans son combat, Henry connaîtra beaucoup de désillusions, de trahisons. Mais il saura aussi déchaîner les passions.

Deux femmes l'accompagneront tout au long de sa lutte : Cécile, jeune infirmière humble et volontaire ; Léonie, grande bourgeoise orgueilleuse qui usera de ses relations dans les hautes sphères du pouvoir. Chacune sachant qu'il ne faut rien demander en échange à cet homme épris avant tout de liberté et dont l'énergie est dédiée à l'avancement de ses idées.

Son ami Samuel s'associera à son combat, lui offrant la tribune de son journal, Le Journal de Genève pour diffuser son témoignage sur les atrocités de la guerre et éditant son livre, Un souvenir de Solferino, qui aura l'effet d'une bombe mais provoquera la rencontre tant attendue avec Napoléon III dont le soutien influencera les autres têtes couronnées. Cependant, tout à sa préoccupation de défendre la cause des blessés de guerre, il négligera la gestion des fonds algériens et ne verra pas les pièges fomentés par ceux qui cherchent à récupérer ses idées à leur profit. Accusé de détournement de fonds, il sera mis au ban de la société et restera endetté à vie. Ce n'est que 30 ans plus tard que son action sera reconnue. Elle lui vaudra le premier Prix Nobel de la Paix.

Théâtre

Deux tickets pour le paradis à l'IF de Lomé ce soir

Ce sera l'une des pièces de théâtre à voir à l'Institut Français avant sa fermeture en décembre. Deux tickets pour le paradis de Jean-Paul Allègre sera porté sur la scène par Marc Agbedjidji. Jeff a perdu la mémoire. Il arrive, avec une valise vide, dans ce qui semble bien être le paradis. Il y est accueilli par un Dieu sympathique et un peu débordé, une Marie pétulante et adorable, un Pierre bougon et brave homme... et la fille de Dieu, sublime, dont il tombe immédiatement amoureux. Mais Dieu peut-il confier sa fille à un homme sans passé, sans mémoire ? L'enquête commence...

Cette pièce de Jean-Paul Alègre est dans la ligne de ses grands succès, l'humour de La Ballade des planches, et la tendresse de Lettres croisées. Le metteur en scène Marc Agbedjidji y a apporté sa touche personnelle, au lieu de cinq comédiens, il en sept sur le plateau. Au plaisir donc avec Eustache K'Mouna, David Ganda, Basile Yawanke, Josiane Tereme, Foli Estelle, Julio Teko, Paul Wilson. La pièce se jouera en présence de l'auteur Jean-Paul Allègre.

La pièce se jouera demain mercredi 31 octobre à la Bibliothèque municipale d'Aneho et ce 02 novembre à l'Institut Français de Lomé.

Nécrologie

Le compositeur allemand Hans Werner Henze est mort

L'un des plus grands compositeurs allemands contemporains Hans Werner Henze est mort, a annoncé samedi l'un des leaders mondiaux de l'édition musicale, Schott. Né en 1926, Hans Werner Henze, "l'un des compositeurs les plus variés de notre époque" est mort samedi à Dresde (est), indique son éditeur Schott, sur son site Internet.

Henze a aussi bien produit pour le théâtre, l'opéra, le cinéma, avec notamment de nombreuses musiques de films du Français Alain Resnais et de l'Allemand Volker Schlöndorff. Il aussi composé une dizaine de symphonies (de 1947 à 2000), des concertos, parmi lesquels le cycle de concertos sacrés intitulé Requiem (pour trompette, piano et orchestre de chambre), de nombreuses pièces de musique de chambre et solistes.

"Il voulait prendre position sur des questions politiques à travers la musique", écrit Schott, citant parmi les événements qui ont marqué le compositeur l'Allemagne nazie, mai 1968, et la révolution à Cuba.

L'UNION Pour la Patrie

Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.

Les illusions de voyage sur Internet

Les escrocs s'enrichissent, les internautes toujours déçus

Aller en Europe ou en Amérique, s'enrichir rapidement ou encore trouver de l'emploi dans une société internationale : les illusions en ligne poussent des internautes à se ruiner, pour rien. Des comptes personnels ou d'associations sont ainsi vidés.

Etonam Sossou

Invitation à des séminaires, transfert de fonds pour les affaires, offre d'emplois… : des messages de ce genre, Moussa, internaute à Lomé, en a déjà reçu une dizaine dans sa boite e-mail depuis qu'il a pris, fin août, une adresse électronique. «Recevoir pour la toute première fois une invitation à participer à une conférence de jeunes en Amérique m'a paru une grande chance, raconte-t-il. «*Je suis en association avec cinq amis, et nous avons dû payer 890 $ US comme quote-part. Mais au moment où nous attendions les dernières directives, notamment les démarches pour les visas que devait mener l'organisateur, le contact a été interrompu ; notre interlocuteur n'a plus donné signe de vie* ». C'est alors que Moussa et ses camarades, étudiants et jeunes travailleurs, ont compris qu'ils venaient d'être escroqués.

«*Ils sont très nombreux à recevoir ces genres de message dans leur boîte, explique le responsable d'un cybercafé. Même les vieux se laissent prendre. Et, la plupart d'entre eux finissent par tomber dans le piège. Les plus prudents font appel à nous quand ces messages leur arrivent. Ce sont nos conseils qui les aident à comprendre que ce n'est rien d'autre que de l'escroquerie* », conclut-il.

Si les nouveaux internautes courent plus de risques, d'autres, plus expérimentés, ont malgré tout été roulés. Certaines associations des jeunes ont même cessé d'exister parce que leur caisse a été vidée. A. M., par exemple, animateur d'une association des jeunes pour le développement à Lomé, n'a eu aucun mal à convaincre ses collaborateurs de l'intérêt du message électronique l'invitant à prendre part début novembre 2008 à un symposium sur la jeunesse et le Sida à Francfort, en Allemagne. «*Personne d'entre nous n'a douté de la véracité de ce message. En quelques heures, nous avons répondu aux conditions afin que dix de nos membres participent à cette session* », explique le secrétaire de l'association. Résultat : la caisse a été vidée, en vain, et l'Assemblée générale a dû dissoudre l'organisation .A qui incombe les responsabilités ? «*Peut-être à nous tous, car nous avons été trop naïfs* », conclut le caissier. Pour attirer les gens, ces escrocs organisés proposent des offres alléchantes à leurs interlocuteurs : du simple pourcentage jusqu'à la gérance de fonds, du séjour gratuit jusqu'à un contrat de partenariat en faveur des associations. Des promesses auxquelles seuls les plus avisés résistent. Le souci de s'enrichir rapidement et le rêve d'une vie en Occident sont tellement forts que les victimes résistent difficilement et cèdent aisément à la tentation.

Certaines personnes voient même leurs comptes bancaires dévalisés à leur insu. Divorcée et mère de quatre enfants, Solange., employée dans une Ong, s'est retrouvée avec un compte soldé alors qu'elle n'avait effectué aucun retrait de fonds. Elle avait simplement donné ses coordonnées bancaires à une personne qui sollicitait son aide pour un transfert international, et lui promettait 25% de la somme à transférer.

Rares sont les victimes qui acceptent de témoigner, craignant d'exposer leur naïveté, ou honteuses de s'être fait avoir en croyant s'enrichir rapidement. «Pourtant, leurs témoignages sont indispensables pour sauver d'autres éventuelles victimes», précise Brice, tenancier d'un cybercafé, et qui ne cesse de mettre ses clients en garde. Fabrice, lui, a accepté de témoigner après un mois de silence absolu. Il y a deux mois, ce licencié en économie a envoyé 780 $ demandés par une entreprise canadienne fictive, qui lui proposait un poste de secrétaire comptable. «*Cet argent m'avait été demandé par un soi-disant représentant en Afrique de l'Ouest pour les formalités administratives qui devaient être faites par ce responsable. J'ai tout envoyé : photocopie du passeport et du diplôme, argent, CV…, puis le contact a été interrompu, raconte-t-il. J'ai gaspillé toute mon épargne, espérant des lendemains meilleurs une fois au boulot* ». Aujourd'hui, Fabrice assure ne plus tomber dans ce piège et, pour aider surtout les jeunes internautes, il en discute avec ses amis ou à chaque fois qu'il va au cybercafé. Non sans résultats : «De plus en plus, les gens font attention et évitent de répondre à ces messages trouvés dans leurs boites», constate Fadi, lui aussi tenancier d'un cybercafé

Projet d'Appui aux Processus Electoraux

Les étudiants apprennent les droits de l'homme et la citoyenneté

Les étudiants apprennent les droits de l'homme et la citoyenneté

Le Projet d'Appui aux Processus Electoraux (PAPE) permet au monde universitaire et scolaire de se former sur les droits de l'homme et la citoyenneté à Lomé (Agora Senghor) du 29 au 31 octobre 2012. Pendant ces trois jours, le ministère de des droits de l'homme chef de la délégation de l'Union Européenne au Togo.

Mise en place depuis 2010, PAPE a permis aux partis politiques, aux membres de la CENI, aux acteurs de la société civile et aux médias de bénéficié de formations. Il vient par cet atelier d'attaquer le volet " jeunesse ", une phase très importante pour l'atteinte de ses objectifs. Au regard des moyens et des méthodes violents employés par des jeunes en cas de revendications. Bien que les participants constituent une infime partie du monde universitaire e scolaire, le Programme des Nations Unies pour le Développement (pnud) par la voix de son représentant-adjoint, Damien Mama, compte sur ce groupe de pionniers pour non seulement sensibiliser d'autres mais aussi et surtout démontrer, dans leur vie quotidienne qu'ils sont des citoyens prête à servir le Togo.

En effet, à la suite des deux scrutins, législatif et présidentiel de 2007 et 2010, l'Union Européenne, a tiré un certain nombre de leçons basées, entre autres, sur les recommandations de ses missions d'observation électorale. Il lui a paru donc important de mettre en œuvre des activités et des initiatives post électorales pour, à la fois, consolider les acquis mais surtout préparer les prochaines échéances.

Ainsi, avec l'appui du pnud pour la mise en œuvre, l'UE a décidé de financer un programme d'éducation à la citoyenneté et à la culture démocratique, la promotion de la participation des femmes dans la vie publique, la formation des forces de sécurité, les ateliers de formation en administration électorale BRIDGE pour le renforcement des capacités de la CENI, des partis politiques, de la société civile, des médias et des institutions impliquées dans le processus électoraux.

Photo de famille des participants

de la consolidation de la démocratie et de la formation civique, espèrent inculqués à la cinquantaine de participants les principes et les pratiques démocratiques relatives à l'importance des élections dans un Etat de droit. Et, aussi les amener à un changement de comportement en matière de citoyenneté. "La démocratie est sans nul doute le seul système permettant un véritable développement durable au bénéfice des citoyens. Ce système doit pour cela se fonder, en même temps, sur des élections crédibles au suffrage universel et sur la garantie des libertés fondamentales ", Patrick Spirlet,

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°200 DE LOTO KADOO DU 19 OCTOBRE 2012

Le tirage de LOTO KADOO auquel nous assistons ce 26 Octobre 2012, porte le **N°201.**

Divers lots ont été remportés dans tout le pays, par les fidèles parieurs de la LONATO, lors du tirage **N°200** de Loto Kadoo.

C'est surtout à **ATAKPAME, KPALIME et à LOME** que des gros lots ont été répertoriés lors du dernier tirage de Loto Kadoo.

A **ATAKPAME,** c'est **un lot de 750.000F CFA** enregistré auprès de l'**opérateur 7110** qui a fait le bonheur d'un parieur.

A **KPALIME**, un parieur à remporté un lot de **500.000F CFA** sur point de vente **4051.**

Les points de vente 6449, 7522, 7927 et 7954, basés à **LOME** ont recensé respectivement chacun **un lot de 750.000F CFA, 500.000F CFA, 1.000.000F CFA** et un maxi gros lot de **5.000.000F CFA**

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS,
UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°201 de Loto Kadoo du Vendredi 26 Octobre 2012

Numéro de base

05	55	83	14	18

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 611 de Lotto Diamant du lundi 29 Octobre 2012

Numéro de base

**	**	**	**	**